

**Appel à consultation pour l’animation de formation dans le domaine de la lutte contre le changement climatique au profit des universités partenaires du Centre 4C**

Date : 4 août 2023

**Pays** : Maroc.

**Description de la mission :** Appel à consultation pour l’animation de formation dans le domaine de la lutte contre le changement climatique au profit des universités partenaires du Centre 4C

**Titre du projet** : Renforcement opérationnel du 4C Maroc.

**Lieu d’affectation** : Rabat, Maroc.

**Date limite de dépôt des candidatures** : 11 septembre 2023 à 12h00

Les offres seront envoyées par mail à l’adresse suivante : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

Ou envoyé à l’adresse suivante :

**Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc**

**Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc**

**Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad**

**Rabat, Maroc**

Toute demande d’informations complémentaires sera faite par email à :[ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) .

# Contexte

Le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc), créé en 2016 en tant que groupement d’intérêt public, agit comme une plateforme de dialogue et de renforcement des capacités mise en place pour appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques climatiques, à l’échelle locale, nationale, et continentale. Le Centre 4C travaille au profit de bénéficiaires aux profils variés, issus du secteur public, privé, du secteur de la recherche scientifique, et de la société civile, afin qu’ils puissent détenir les capacités et les compétences nécessaires pour transformer les engagements climatiques du Royaume en actions sur le terrain.

Conscients du rôle crucial de la recherche et de l’expertise scientifique dans la lutte contre les changements climatiques, à la fois en matière d’atténuation et d’adaptation, le Centre 4C Maroc s’est doté d’un Collège Recherche, Expertise, et Formation (CREF) dont le rôle est d’une part, d’apporter un appui scientifique à l’élaboration des politiques climatiques en donnant des éléments permettant une meilleure prise de décision, et d’autre part, de renforcer et de mobiliser les compétences marocaines dans le domaine des changements climatiques. En effet, de l’étude du phénomène physique et de ses impacts sur nos modes de vie à la conception de technologie et de solutions, l’apport de la recherche scientifique est indéniable et contribue à la formulation de politiques climatiques efficaces et adaptées au contexte local. De plus, les établissements de recherche et d’enseignement supérieur sont des acteurs incontournables du développement, du renforcement, et de la rétention des capacités nationales, notamment dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Fédérateur des efforts déployés en matière de recherche, d’expertise, et de formation dans le domaine des changements climatiques, le CREF a notamment pour mission d’assurer une connaissance exhaustive et pérenne de l’état de la recherche sur les changements climatiques au Maroc. La consolidation des travaux sur les changements climatiques au Maroc et le partage des résultats ont d’ailleurs été identifiés comme des actions prioritaires par le CREF.

Conscient également de l’importance de la participation et de l’implication des jeunes dans l’action climatique, le 4C a mis en œuvre ces dernières années de multiples activités qui visent à favoriser le renforcement des capacités et l’autonomisation des jeunes, notamment à travers des actions ciblées, en collaboration avec les universités nationales, qui ont permis l’intégration du changement climatique dans des modules universitaires et le développement de trois masters nationaux consacrés au changement climatique. Le rapport quinquennal 2018 – 2022 du 4C Maroc a mis en lumière les différentes activités menées par le Centre en termes de formations liées au changement climatique organisés aux profit des étudiants et des professeurs, et au renforcement de l’intégration du changement climatique au niveau de la recherche scientifique, et ce dans le cadre des travaux du CREF.

C’est dans ce cadre que le Centre 4C lance, avec l’appui du projet RO4C/PNUD, cet appel à consultation pour l’animation de formation dans le domaine de la lutte contre le changement climatique au profit des universités partenaires du Centre 4C.

# Objectif

L’objectif de cette consultation est de recruter des consultants pour contribuer à la formation des étudiants et des professeurs des universités partenaires du Centre 4C dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.

# Description du programme de formation

Le Centre 4C a signé six conventions de partenariats avec des universités publiques issues de différentes régions du Maroc : l’Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, l’Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, l’Université Cadi Ayyad de Marrakech, l’Université Ibn Zohr d’Agadir, l’Université Hassan Premier de Settat, et l’Université Mohammed V de Rabat. Dans ce cadre, le Centre 4C a apporté son appui aux universités marocaines pour la création de masters spécialisés en changement climatique. Ainsi, trois universités ont obtenu les accréditations pour mettre en place des masters avec le soutien du 4C Maroc, il s’agit de : l’Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, l’Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, et l’Université Cadi Ayyad de Marrakech.

Dans le cadre de ces partenariats, le Centre 4C Maroc compte appuyer l’enseignement de quatre modules de formation en matière de lutte contre les changements climatiques en présentiel aux étudiants d’une université partenaires du Centre 4C. Dans ce sens, 16 heures de formation sont prévues pour chacun des quatre modules, pour un total de 64 heures de formation. Les cours seront dispensés en présentiel entre septembre et décembre 2023. Selon les accords qui seront conclus avec les autres universités, d’autres étudiants d’autres villes pourront suivre les cours à distance. Il est également prévu d’organiser des formations de formateur au profit des équipes pédagogiques des universités partenaires.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Modules de formation** | **Description du contenu du module** | | **Nombres d’heures** |
| **Module 1 :** Accords, Négociations, Instruments de Changement Climatique | 1. **Problématique globale de l’environnement et effets économiques :**  * Introduction ; * Relations entre l’économie et l'environnement ; * Évaluation monétaire de l'environnement ; * Taxe ou norme sur le carbone. | | **4** |
| 1. **Accords et négociations internationales sur le changement climatique** :  * Introduction ; * Principaux acteurs de la négociation ; * Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Protocole de Kyoto ; * Accord de Paris. | | **4** |
| 1. **Mécanismes financiers du changement climatique :**  * Introduction ; * Le modèle économique et financier actuel ; * L’importance des accords de Copenhague (2009) et de Cancún (2010) en matière de financement climatique. * Le rapport du groupe consultatif de haut niveau des Nations Unies sur le financement de la lutte contre le changement climatique (AGF, 2010) ; * Étude de la CCNUCC (2007, rév. 2008). Sources de financement ; * Fonds vert pour le climat. | | **4** |
| 1. **Mécanismes de flexibilité du protocole de Kyoto et marches volontaires :**  * Le marché mondial du carbone. Marché des droits d’émission de CO2 ; * Le marché non Kyoto ou volontaire. | | **4** |
| **Nombre total d’heures pour le module 1 :** | | | **16 heures** |
| **Module 2 :** Vulnérabilité et Adaptation au Changement Climatique | 1. **Antécédents et scénarios de l’adaptation au changement climatique :**  * Introduction ; * Fondements scientifiques du changement climatique ; * Méthodes de lutte contre le changement climatique : adaptation et atténuation ; * Scénarios futurs de changement climatique. | | **4** |
| 1. **Vulnérabilité au changement climatique :**  * Introduction ; * Vulnérabilité sectorielle ; * Vulnérabilité des ressources hydriques ; * Vulnérabilité des écosystèmes ; * Vulnérabilité de la sécurité alimentaire ; * Vulnérabilité des systèmes côtiers et des zones basses. | | **6** |
| 1. **Adaptation au changement climatique :**  * Introduction ; * Gestion du risque ; * Mesures d’adaptation ; * Adaptation pour la sécurité de l'eau ; * Adaptation des écosystèmes et des espèces sauvages ; * Adaptation pour la sécurité alimentaire ; * Adaptation dans des systèmes côtiers et des zones basses ; * Adaptation et santé de l’homme ; * Adaptation dans plusieurs secteurs et dans les établissements humains ; * Planification de l’adaptation ; * Initiatives régionales d’adaptation ; * Coûts et bénéfices de l’adaptation ; * Mécanismes de financement. | | **6** |
| **Nombre total d’heures pour le module 2 :** | | | **16 heures** |
| **Module 3 :** Science et Politique de Changement Climatique | 1. **Politique européenne sur le changement climatique :**  * Introduction ; * Vulnérabilité au changement climatique et scénarios d'avenir en Europe ; * Politique et stratégie de l’Union européenne face au changement climatique ; * Climat et énergie : le paquet vert ; * Internalisation de la stratégie européenne. | | **8** |
| 1. **Politique Marocaine sur le changement climatique :**  * Introduction ; * Émissions de gaz à effet de serre au Maroc. Impacts, vulnérabilité et adaptation au Maroc ; * Rôle de la région dans les négociations sur le changement climatique. Le mécanisme de développement propre au Maroc ; * Les fonds d’aide publique pour le développement. | | **8** |
| **Nombre total d’heures pour le module 3 :** | | | **16 heures** |
| **Module 4 :** Inventaire de Gaz à Effet de Serre et Atténuation au Changement Climatique | | 1. **Atténuation du changement climatique par secteur :**  * Introduction. * Secteur de bâtiments résidentiels, institutionnels et commerciaux. * Secteur du transport. * Secteur industriel. * Secteur énergétique. * Secteur agricole. * Secteur forestier. * Élimination des déchets et des eaux usées. | **2** |
| 1. **Ressources énergétiques :**  * Quantités globales, ressources, potentiel et sources d’énergie ; * Sources d’énergie non renouvelables ; * Sources d’énergie renouvelables. | **2** |
| 1. **Cadre énergétique mondial actuel et futur :**  * Évolution de la consommation d’énergie et de la population ; * Bilan énergétique ; * Cadre énergétique mondial ; * Attentes de l’utilisation des énergies renouvelables. | **2** |
| 1. **Le contexte actuel dans les énergies renouvelables**  * Introduction. * Principales critiques au sujet des énergies renouvelables * Potentiel énergétique des énergies renouvelables. * Impact environnemental des énergies renouvelables. * Politiques d’application des énergies renouvelables. * Énergie éolienne. * Énergie solaire thermique. * Énergie solaire photovoltaïque. * Énergie de la biomasse. * Énergie mini-hydraulique. | **2** |
| 1. **Autres processus de conversion énergétique de la fraction organique des déchets**  * Introduction. * Combustion/incinération. * Pyrolyse. * Gazéification. * Méthanisation ou fermentation anaérobie. * Valorisation énergétique des boues de SEEU. | **2** |
| 1. **Capture et stockage du carbone dans les sols :**  * Introduction. * Capture du CO2. * Production et coûts estimatifs. * Transport du CO2. * Technologies de stockage du CO2. | **2** |
| 1. **Traitement secondaire des eaux usées :**  * Traitements aérobies et anaérobies. * Principes de l’épuration biologique. * Traitements biologiques de type naturel. * Traitement d’installation. * Autres systèmes de traitement biologique | **2** |
| 1. **Architecture bioclimatique :**  * Introduction * Architecture solaire passive. * Critères de construction | **2** |
| **Nombre total d’heures pour le module 4 :** | | | **16 heures** |
| **Nombre total d’heures pour les 4 modules** | | | **64 heures** |

*Tableau 1 : Récapitulatif des modules de formation au profit des étudiants*

**NB** : En plus des chapitres mentionnés dans la colonne « Description du contenu du module » du tableau ci-dessous, le soumissionnaire est appelé à proposer tout autre chapitre qui lui semble pertinent, sous réserve de la validation de l’équipe du 4C et de l’équipe pédagogique de l’université partenaire du Centre 4C. Ces propositions complémentaires seront d’ailleurs considérées dans le jugement du contenu technique des offres proposées.

# Missions et tâches de la consultation

Pour répondre à l'objectif susmentionné, les consultants devront accomplir les tâches suivantes :

1. **Mission 1 : Animer les modules de formation au profit des étudiants dans le cadre du Master en changement climatique de l’université partenaire** 
   1. **Elaborer un programme détaillé des modules de formation**

Les experts seront appelés à élaborer le contenu et le déroulement détaillés de chacun des 4 modules de formation en s’inspirant des tableaux présentés plus haut. Une fois le contenu et le déroulement des programmes de formation validés par l’équipe du Centre 4C et l’équipe pédagogique de l’Université partenaire du Centre 4C, les experts pourront procéder au développement d’un calendrier détaillé (date, jour, heure, intervenant, chapitre) des séances qui seront animées dans le cadre des modules de formation.

Il est à noter qu’un consultant peut faire une offre pour un seul module, ou pour plusieurs modules séparément.

* **L1 : Programme détaillé des séances des 4 modules de formation** 
  1. **Développer le contenu des modules de formation**

L’expert devra soumettre les modules de formation sous format PPT modifiable, en utilisant le modèle du 4C en amont des séances de formation, pour validation par l'équipe du Centre 4C, et par l’équipe pédagogique de l’université partenaire du Centre 4C. Le contenu des modules de formation devra tenir compte des dernières évolutions et actualités dans le domaine des changements climatiques (les derniers rapports du GIEC, les résultats de la COP27 et les prévisions pour la COP 28, les thématiques émergentes dans le domaine des changements climatiques, etc.). L’expert devra prendre systématiquement en compte le contexte des pays africains, en particulier le Maroc, lors du développement du contenu de formation.

* **L2 : Présentations sous format PPT des modules de formation** 
  1. **Animer les séances de formation au profit des étudiants des universités partenaires du Centre 4C**

Les experts seront amenés à animer les modules de formation qui leur sont confiés tel que défini dans le programme du L1.Il est prévu de dispenser des formations en présentiel aux étudiants. Pour l’ensemble des modules de formation, l’expert sera en charge de l’envoi des supports de formation l’équipe du Centre 4C et l’équipe pédagogique de l’Université partenaire du Centre 4C, pour diffusion aux étudiants.

**Les frais de déplacement des consultants pour les formations en présentiel sont à leur charge, et doivent donc être intégrés dans l’offre financière.**

* **L3 : Animer les modules de formations en présentiel et produire les supports de formation finalisés pour chaque module**
  1. **Elaborer les tests d’évaluation finale, corriger et traiter les résultats**

Les experts sont appelés à élaborer des tests d’évaluations à la fin de chacun des modules de formation dont ils ont la charge, en coordination avec l’équipe pédagogique de l’université partenaire du Centre 4C. Les experts seront également charge de la correction et du traitement des résultats de l’ensemble des tests d’évaluation organisés dans le cadre des modules de formation.Les experts seront amenés à compiler les résultats des tests d’évaluation dans des fichiers Excel modifiables, et de les transmettre à l’équipe du Centre 4C, et à l’équipe pédagogique de l’Université partenaire du Centre 4C.

* **L4 : Elaborer les 4 évaluations finales, corriger et consolider les résultats**

1. **Mission 2 : Animer des formations de formateurs au profit des professeurs des universités partenaires sur des thématiques liées à la lutte contre le changement climatique** 
   1. **Evaluer les besoins en matière de formation et élaborer un programme détaillé**

Les experts seront appelés à consulter le groupe de professeurs des universités partenaires, pour évaluer leurs besoins en matière de formation, et les prendre en compte dans l’élaboration du contenu et du programme des formations.À la suite de ces consultations, les experts seront appelés à élaborer le programme détaillé des formations des formateurs, incluant le contenu et le déroulement des séances de formation, pour validation par l’équipe du Centre 4C.

* **L5 : Programme détaillé des formations de formateurs** 
  1. **Développer le contenu des modules de formation**

L’expert devra soumettre les modules de formation sous format PPT modifiable, en utilisant le modèle du 4C en amont des séances de formation, pour validation par l'équipe du Centre 4C. Le contenu des modules de formation devra tenir compte des dernières évolutions et actualités dans le domaine des changements climatiques (les derniers rapports du GIEC, les résultats de la COP27 et les prévisions pour la COP 28, les thématiques émergentes dans le domaine des changements climatiques, etc.). L’expert devra prendre systématiquement en compte le contexte des pays africains, en particulier le Maroc, lors du développement du contenu de formation.

* **L6 : Présentations sous format PPT des formations** 
  1. **Animer les séances de formation des formateurs au profit des professeurs des universités partenaires du Centre 4C**

Les experts seront amenés à animer les modules de formation tel que défini dans le tableau 2 ci-dessous. Il est prévu de dispenser des formations de 2 jours en présentiel au profit professeurs des universités partenaires du Centre 4C. Pour un total de 8 heures de formation par jour, en prenant en compte la répartition suivante :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Atelier de formation** | **Durée de la formation** | **Lieu de la formation** | **Universités ciblées** |
| 1er Atelier de formation | 2 jours | Rabat | * Université Mohammed V de Rabat, * Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, * Université Ibn Zohr d’Agadir. |
| 2ème Atelier de formation | 2 jours | Marrakech | * Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, * Université Cadi Ayyad de Marrakech, * Université Hassan Premier de Settat. |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Atelier de formation** | **Séances de formation** | **Nombre d’heures** |
| 1er Atelier de formation des formateurs au profit des professeurs | **Séance 1 :** Accords, Négociations, Instruments de Changement Climatique | **4** |
| **Séance 2 :** Vulnérabilité et Adaptation au Changement Climatique | **4** |
| **Séance 3 :** Science et Politique de Changement Climatique | **4** |
| **Séance 4 :** Inventaire de Gaz à Effet de Serre et Atténuation au Changement Climatique | **4** |
| **Nombre total d’heures pour le 1er atelier** | | **16 heures** |
| 2ème Atelier de formation des formateurs au profit des professeurs | **Séance 1 :** Accords, Négociations, Instruments de Changement Climatique | **4** |
| **Séance 2 :** Vulnérabilité et Adaptation au Changement Climatique | **4** |
| **Séance 3 :** Science et Politique de Changement Climatique | **4** |
| **Séance 4 :** Inventaire de Gaz à Effet de Serre et Atténuation au Changement Climatique | **4** |
| **Nombre total d’heures pour le 1er atelier** | | **16 heures** |

*Tableau 2 : Récapitulatif des séances de formation des formateurs au profit des professeurs*

Pour l’ensemble des modules de formation, l’expert sera en charge de l’envoi des supports de formation l’équipe du Centre 4C, pour diffusion aux professeurs des universités partenaires.

**Les frais de déplacement des consultants pour les formations en présentiel sont à leur charge, et doivent donc être intégrés dans l’offre financière.**

* **L7 : Animer les modules de formations en présentiel et produire les supports de formation** 
  1. **Réaliser des sondages, et élaborer les compte rendu des ateliers de formation**

Les experts sont appelés à élaborer des sondages sous forme de questionnaire en ligne, dès la finalisation des ateliers, collecter le retour des bénéficiaires au sondage, traiter les résultats finaux, et partager les résultats avec l’équipe du 4C. Le but du sondage étant d’avoir le feedback des participants sur les formations, et leurs recommandations. Les experts seront également charge de la rédaction du rapport final portant sur le déroulement de chaque atelier de formation et reportage des principaux points de discussions et des recommandations.

* **L8 : Résultats des sondages et compte rendu des ateliers de formation**

1. **Durée des travaux, livrables, estimation du temps consacré à l’étude**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Livrables** | **Echéance** | **Estimation (H/J)** |
| **Mission 1 : Animer les modules de formation au profit des étudiants dans le cadre du Master en changement climatique de l’université partenaire** | | |
| L1 : Rapport détaillé du contenu des quatre programmes de formation | 1 semaine après la signature du contrat | **2 H/J** |
| L2 : Présentations sous format PPT des modules de formation | Sur la base du calendrier fixé dans la mission 1 (L1) | **6 H /J** |
| L3 : Animer les modules de formations en présentiel et produire les supports de formation finalisés pour chaque module | **10 H/J** |
| L4 : Elaborer les évaluations finales, corriger et consolider les résultats | **2 H/J** |
| **Total** | | **20 H/J** |
| **Mission 2 : Animer des formations de formateurs au profit des professeurs des universités partenaires sur des thématiques liées à la lutte contre le changement climatique** | | |
| L5 : Programme détaillé des formations de formateurs | 1 semaine après la signature du contrat | **2 H/J** |
| L6 : Présentations sous format PPT des formations | Sur la base du programme détaillé finalisé dans le livrable 4 (L4) | **2 H/J** |
| L7 : Animer les modules de formations en présentiel et produire les supports de formation | **3 H/J** |
| L8 : Résultats des sondages et compte rendu des ateliers de formation | **1 H/J** |
| **Total** | | **8 H /J** |

1. **Profil des expert (e)s**

Les expert(e)s doivent justifier des qualifications suivantes :

**Expert (e) 1 : Inventaire et atténuation des GES**

* Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en changement climatique ou environnement ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
* Au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique notamment en matière d’inventaire et d’atténuation ;
* Excellente connaissance du volet atténuation des GES, inventaire, bilan carbone, marché carbone, etc., et ayant déjà réalisé des études dans ce sens ;
* Une bonne expérience dans l’organisation et l’animation des ateliers et des formations liés à la thématique, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

**Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques**

* Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
* Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de la vulnérabilité et de l’adaptation au changement climatique ;
* Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d’adaptation et de vulnérabilité ;
* Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

**Expert (e) 3 : Gouvernance, négociations climatiques et finance climat**

* Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
* Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du développement durable et du changement climatique, dans les négociations climatiques, et dans la finance climat et le montage de projets, financés par des bailleurs de fonds internationaux FEM, GCF, Fonds d’adaptation, etc. ;
* Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études sur la gouvernance climatique ;
* Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

|  |  |
| --- | --- |
| **Experts** | **Modules et séances de formation par expert** |
| **Expert (e) 1 :** Inventaire et atténuation des GES | * **Module 4 :** Inventaire de Gaz à Effet de Serre et Atténuation au Changement Climatique * **Séance 4** du1er atelier de formation au profit des professeurs * **Séance 4** du2ème atelier de formation au profit des professeurs |
| **Expert (e) 2 :** Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques | * **Module 2 :** Vulnérabilité et Adaptation au Changement Climatique * **Séance 2** du1er atelier de formation au profit des professeurs * **Séance 2** du2ème atelier de formation au profit des professeurs |
| **Expert (e) 3 :** Gouvernance, négociations climatiques et finance climat | * **Module 1 :** Science et Politique de Changement Climatique, * **Module 3:** Accords, Négociations, Instruments de Changement Climatique * **Séance 1** du1er atelier de formation au profit des professeurs * **Séance 1** du2ème atelier de formation au profit des professeurs * **Séance 3** du1er atelier de formation au profit des professeurs * **Séance 3** du2ème atelier de formation au profit des |

*Tableau 3 : Répartition des modules et ateliers de formation par expert*

# Présentation de l’Offre du Contractant

Le BE est tenu de présenter, **individuellement ou en groupement pour 1 seul module ou pour plusieurs modules ou encore pour la totalité des modules**, les documents suivants :

## Offre technique détaillant :

## CV des experts,

## Une méthodologie de travail, qui inclut les étapes et le calendrier de mise en œuvre,

## Une proposition de programme de formation.

## Offre financière détaillée spécifiant le nombre d’H/J par module et par programme. L’offre financière doit être datée et signée, et présentée séparément de l’offre technique.

## Les offres techniques et financières doivent être séparées et précisées pour chaque module.

# Evaluation des offres

L’évaluation des offres se déroulera en deux temps :

1. L’évaluation de l’offre technique qui portera sur les CV des candidats et la note méthodologique,
2. L’évaluation et la comparaison des propositions financières.

Les candidats peuvent présenter leurs offres individuellement ou en groupement. Dans ce cas, l’évaluation technique et financière se fera individuellement pour chaque expert.

### Phase 1 : Analyse technique comparative des offres

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Note Max** |
| * **Méthodologie** :   + **Améliorée** : Un bon niveau de détail du programme, innovation dans les outils pédagogiques proposés (20)   + **Simple** : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d’investigation (10 points)   + **Non conforme** : Ne répond pas aux TDRs, omission d’éléments clés des TDRs (0 points) | **20** |
| * **Profil des consultant(e)s :**   **Expert (e) 1 : Inventaire, atténuation des GES (25)**   * Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en changement climatique ou environnement ou toute autre discipline en relation avec le développement durable **(5)** * Au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique notamment en matière d’inventaire et d’atténuation **(10)** * Excellente connaissance du volet atténuation des GES, inventaire, bilan carbone, marché carbone, etc. et ayant déjà réalisé des études dans ce sens **(5)** * Une bonne expérience dans l’organisation et l’animation des ateliers et des formations liés à la thématique, notamment pour des jeunes bénéficiaires **(5)**   **Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques (25)**   * Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable **(5)** * Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de la vulnérabilité et de l’adaptation au changement climatique **(10)** * Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d’adaptation et de vulnérabilité **(5)** * Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires **(5)**   **Expert (e) 3 : Gouvernance, négociations climatiques et finance climat (30)**   * Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable **(5)** * Ayant au moins 10 ans d’expérience professionnelle dans le domaine du développement durable et du changement climatique, dans les négociations climatiques, et dans la finance climat et le montage de projets, financés par des bailleurs de fonds internationaux FEM, GCF, Fonds d’adaptation, etc. ; **(10)** * Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études sur la gouvernance climatique ; **(10)** * Une bonne expérience dans l’animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires. **(5)** | **80** |
| **Total** | **100** |

**Important : Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenues :**

→ **Une note technique inférieure à la note technique minimale de 80 points qui représente 80% de la note maximal des offres techniques (100 points).**

**Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.**

1. Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| Pmin  F= 100 \* ---------------  P | P : Prix de l’offre  Pmin : Prix de l’offre valable techniquement du moins disant. |

### Phase 3 : Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→ 80% pour l’offre technique

→ 20% pour l’offre financière

N= 0,8 \* T + 0,2\* F

Le contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

# Dépôt des offres.

L’expert(e) intéressé est prié d’envoyer par e-mail : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) ou déposé au siège du 4C dans deux documents séparés :

1. **Offre technique :** Contenant les éléments précisés dans le point VII du présent document ;
2. **Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans le point VII du présent document.

**Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc**

**Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc**

**Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad**

**Rabat, Maroc**